

EURL : le régime social applicable

Description

Le régime de protection sociale applicable au gérant d'une [EURL](#) dépend de son statut d'associé unique ou non au sein de l'entreprise. Un associé unique qui dirige lui-même la société est considéré comme un travailleur non salarié (TNS). Il est donc affilié à la sécurité sociale des indépendants (SSI). En revanche, Lorsque le gérant est un tiers, Il s'assimile à un salarié ordinaire et est affilié au régime général de la sécurité sociale..

[Créer mon EURL en ligne](#)

Quel est le régime social applicable au gérant associé unique d'EURL?

Le gérant associé unique de l'EURL est affilié au régime de la [sécurité sociale des indépendants \(SSI\)](#) qui est le régime des **travailleurs non salariés** (TNS).

Le statut de travailleurs non salariés (TNS) diffère de celui d'employé. Il **est réservé à une catégorie d'entrepreneur**. Il s'agit des entrepreneurs qui dirigent eux-mêmes leur activité.

Sous ce régime, le gérant associé unique est tenu d'effectuer un paiement minimal de cotisations sociales pour les indemnités journalières, l'invalidité décès et la retraite même en l'absence de rémunération. Toutefois, en l'absence de rémunération, le montant de la cotisation sociale sera minime.

Bon à savoir : La loi Sapin II, adoptée le 9 décembre 2016, a élargi l'application du régime de la micro-entreprise aux EURL. Désormais, l'[EURL peut bénéficier du régime micro-social](#)

La base de cotisations sociales diffère selon le régime choisi. L'EURL **est soumise à l'Impôt sur le revenu (IR) en principe**. Toutefois, il y a possibilité d'opter pour l'IS.

Lorsque l'EURL est soumise à l'IR, **la base de calcul des cotisations sociales est la totalité du bénéfice** de l'EURL. Par ailleurs, il s'agira de la rémunération et d'une partie des dividendes lorsque le gérant associé unique a opté pour l'IS. Il est également soumis à l'impôt sur le revenu sur la base de sa rémunération lorsqu'il en

perçoit une.

L'option pour l'IS doit se faire dès la création de l'EURL. Elle doit être notifiée à l'administration fiscale à laquelle est rattachée l'EURL.

Attention : Le choix de l'option à l'IS doit être minutieux car il devient définitif après 5 ans, sans possibilité de la révoquer.

Régime social du **gérant non associé** de l'EURL

Gérant non associé de l'EURL

Perçoit une rémunération

Régime général de la Sécurité Sociale

Ne perçoit pas de rémunération

Aucun régime de protection sociale

LegalPlace.

Quel est le régime social du gérant non associé de l'EURL?

Le gérant non associé de l'EURL **est celui qui occupe exclusivement un rôle de direction**, sans détenir de parts sociales. Deux situations peuvent se présenter:

1. Le gérant non associé perçoit une rémunération : le gérant d'une EURL qui perçoit une rémunération en sa qualité de gérant salarié ou pour son mandat social relève du régime des assimilés salariés. Il est donc affilié au régime général de la Sécurité sociale.

A noter : le dirigeant assimilé salarié n'a pas droit au chômage, sauf s'il exerce une activité salariée effective avec un contrat de travail donnant droit aux allocations chômage.

2. Le cas du [gérant d'EURL non associé non rémunéré](#) : le statut social du gérant non associé de l'EURL est déterminé en fonction de sa rémunération. Le gérant non associé d'une EURL qui ne perçoit aucune rémunération de la société n'est donc soumis à aucun régime de protection sociale.

Quelle est la situation sociale de l'associé unique non dirigeant ?

Un associé unique inactif au sein de l'EURL n'est affilié à aucun régime de sécurité sociale obligatoire. Il **ne bénéficie donc d'aucune protection sociale**.

L'EURL ne peut pas employer son propre associé unique qui n'occupe pas le poste de dirigeant car ce dernier a le pouvoir de révoquer le gérant. Il n'est pas possible d'établir une relation de subordination entre l'associé et sa société dans la mesure où l'associé unique ne peut pas transférer ses responsabilités.

Zoom : La gestion d'une entreprise nécessite de comprendre de nombreuses règles juridiques et de comptabilité, LegalPlace propose de vous accompagner afin de vous faire gagner du temps. Ainsi, notre équipe de formalistes s'occupe de [créer votre EURL](#) à votre place. Pour ce faire, il suffit de compléter notre formulaire en ligne et de joindre les justificatifs nécessaires.

Quel régime fiscal s'applique à l'associé unique ?

Le statut fiscal de l'associé unique dépend non seulement du rôle qu'il joue au sein de l'EURL mais aussi du régime d'imposition des bénéfices.

Situation fiscale de l'associé sans participation active dans l'entreprise

Dans cette situation particulière, l'associé unique **ne participe pas à l'exploitation de l'EURL**. selon que l'entreprise est soumise au régime des sociétés de personnes ou à l'impôt sur les sociétés, les situations suivantes se distinguent :

- L'EURL relève du régime des [sociétés de personnes](#) : la société ne sera pas

imposée. Les bénéfices réalisés sont imposés directement au niveau de l'associé, au titre de l'impôt sur le revenu. Ces bénéfices sont considérés comme des revenus non professionnels et sont intégrés dans la catégorie des bénéfices non commerciaux (BNC) pour une activité libérale ou des bénéfices industriels et commerciaux (BIC) pour une activité artisanale ou commerciale. Le déficit dans cette situation ne peut être imputé sur le revenu global de l'associé. Toutefois, il est possible de l'utiliser pour compenser les bénéfices provenant d'activités similaires durant la même année ou les 6 années suivantes ;

- Lorsque l'[EURL est soumise à l'IS](#) : L'associé est imposé à l'IR sur les dividendes distribués. Les dividendes sont imposés soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU ou [flat tax](#)), soit au barème progressif de l'impôt sur le revenu, sur option.

Fiscalité de l'associé unique exerçant une activité au sein de l'entreprise

La situation fiscale de l'**associé unique qui exerce une activité** est fonction du régime d'imposition de l'EURL :

- L'entreprise est soumise à l'impôt sur les sociétés (IS) : on distingue alors les bénéfices de la société des revenus de l'associé unique. Ce dernier est imposé personnellement à l'IR sur sa rémunération ainsi que sur le montant des dividendes qu'il perçoit. Les dividendes peuvent être imposés au Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) ou au barème progressif de l'impôt sur le revenu, selon l'option qui a été choisie ;
- L'EURL est soumise au régime des sociétés de personnes : l'associé unique est personnellement responsable de l'impôt sur le revenu qui découle des bénéfices réalisés par l'EURL et déclarés dans la catégorie des BNC ou des BIC en tant que bénéfices professionnels. Si l'EURL affiche un déficit, il peut être déduit du revenu global de l'associé. Le reste du déficit excédant le revenu global peut être reporté sur les revenus des six années suivantes tant qu'il n'est pas entièrement compensé.

L'associé unique qui exerce une activité au sein de l'entreprise est affilié en tant que [travailleur indépendant](#) au régime général de la sécurité sociale. Pour un associé non dirigeant libéral dans la même situation, son affiliation se fait à la Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales (CNAVPL).

La vidéo ci-dessous vous résume tout ce que vous devez savoir sur l'EURL en quelques minutes :

Régime social et fiscal en EURL : tableaux récapitulatifs

Voici un tableau récapitulatif du régime fiscal applicable dans le cadre d'une EURL :

	Associé unique sans participation active au sein de l'EURL		Associé unique exerçant une activité au sein de l' EURL	
Régime d'imposition de l' EURL	IS	IR	IS	IR
Base d'imposition de l'associé unique	Dividendes distribuées	Résultat fiscal de l'EURL	Montant de la rémunération de l'associé unique (traitement et salaire + montant de ses dividendes)	Résultat fiscal de l'EURL
Régime d'imposition de l'associé unique	Pas de distribution de dividende : pas d'imposition en son nom	Imposition personnelle à l'IR	Imposition personnelle à l'IR	Imposition personnelle à l'IR
	Imposition personnelle à l'IR	Imposition personnelle à l'IR	Imposition personnelle à l'IR	Imposition personnelle à l'IR
Régime d'imposition de l'associé unique	(prélèvement forfaitaire unique ou barème progressif sur option)	(en tant que bénéfices non professionnels dans la catégorie des BIC ou BNC)	(prélèvement forfaitaire unique ou barème progressif sur option)	(en tant que bénéfices professionnels dans la catégorie des BIC ou BNC)

En outre, voici un second tableau récapitulant ce qu'il faut retenir du régime social applicable dans le cadre d'une EURL :

	Gérant non associé		Associé unique non dirigeant	
statut du dirigeant ou de l'associé	Gérant associé unique	Perçoit une rémunération	Ne perçoit pas de rémunération	N'exerce pas d'activité au sein de l'EURL
Régime de protection sociale	Régime de la sécurité sociale des indépendants (SSI)	Régime Général de la sécurité sociale	Aucun régime de protection	Aucun régime de protection

Attention : L'EURL ne peut pas employer son propre associé unique qui n'occupe pas le poste de dirigeant car ce dernier a le pouvoir de révoquer le gérant. Il n'est pas possible d'établir une relation de subordination entre l'associé et sa société dans la mesure où l'associé unique ne peut pas transférer ses responsabilités.

FAQ

Est-ce qu'une EURL est une personne morale ?

Une Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée est une personne morale. Elle a une personnalité distincte de celle de son associé unique qui peut être une personne physique ou morale. En revanche, le gérant est nécessairement une personne physique.

Quelles sont les charges sociales d'une EURL ?

Les charges sociales d'une Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL) sont fonction du statut du gérant et du régime fiscal auquel est soumis l'EURL. Il peut s'agir de cotisations salariales et patronales, cotisations sociales du gérant et d'autres contributions obligatoires concernant le maintien de salaire, les cotisations spécifiques sur les revenus de remplacement, les taxes ou participations sur les salaires ainsi que d'autres taxes légales, contractuelles ou d'usage sur la

rémunération des salariés.

Quel régime fiscal pour une EURL ?

L'EURL est par défaut soumise au régime des sociétés de personnes avec possibilité d'opter pour l'assujettissement à l'impôt sur les sociétés. Le taux fixe moins élevé de l'impôt sur les sociétés est avantageux si l'associé unique est déjà dans les tranches d'imposition les plus élevées. C'est aussi le cas s'il a de gros projets car la distribution de bénéfices importants pourrait le faire passer dans les tranches d'imposition les plus élevées. Quant à l'impôt sur les revenus, il est avantageux si l'associé utilise des systèmes de défiscalisation qui sont ouverts aux particuliers comme c'est le cas pour les investissements immobiliers en Loi Pinel.